

*Constatant les aléas de la classification des caractéristiques graphiques utilisées par les graphologues, j'ai restructuré et rationalisé l'observation de l'écriture. J'ai ainsi mis en évidence l'existence de deux catégories de caractéristiques : celles qui peuvent directement s'observer ou se mesurer et celles qui concernent tout un ensemble d'observations conjointes.*

*Les premières concernent les espaces entre les mots ou entre les lettres, la continuité entre les lettres, leurs dimensions, l'inclinaison de leur axe, la direction et la tenue de la ligne de base, l'intensité de l'appui, l'orientation du tracé et la forme des lettres. Chacune de ces classifications constitue ce qu'on appelle un genre. J'ai donc appelé les espèces correspondantes des espèces génériques. Par exemple, l'écriture petite est une espèce de dimension, c'est une espèce générique qui se rapporte au genre dimension.*

*Les secondes synthétisent plusieurs caractéristiques. Je les ai nommées espèces synthétiques. L'écriture inhibée et l'écriture progressive sont, par exemple, des espèces d'inhibition. La première correspond à une inhibition forte ; elle peut se composer des espèces génériques suivantes : écriture petite, écriture lente, écriture renversée, écriture appuyée. La deuxième correspond à une inhibition relativement faible mais équilibrée ; elle peut se composer des espèces génériques suivantes : écriture rapide, combinée (c'est à dire aux lettres judicieusement agencées), légère, aérée, inclinée.*

*Une catégorisation rationnelle permet de mieux décrire, donc de mieux voir l'écriture.*

Les grandes lignes de la restructuration de l'observation de l'écriture  
par Danièle Dumont 1993

Publication détaillée dans :

*La graphologie, champs d'action, utilisation.*  
Éditions RETZ 1993

*Les bases techniques de la graphologie*  
Éditions Delachaux et Niestlé 1995